

**Hors dépenses liées aux tests PCR, la consommation d'analyses et de prélèvements en laboratoires de biologie médicale s'élevé à 4,8 milliards d'euros, en hausse de 4,7 % par rapport à 2022. En 2023, les ménages financent directement 2,9 % de ces dépenses. Les dépenses liées aux tests PCR en laboratoire ont été divisées par dix entre 2022 et 2023, passant de 3,1 milliards à 0,3 milliard d'euros, en raison du fort recul de l'épidémie de Covid-19 et de la baisse du prix des tests.**

### L'activité des laboratoires de biologie médicale augmente en 2023

Hors tests PCR, la consommation d'analyses et de prélèvements<sup>1</sup> augmente fortement en 2023 : 4,7 % en valeur en 2023 (après -1,6 % en 2022). Elle s'établit à 4,8 milliards d'euros en 2023 (tableau 1). Les actes d'analyses et de prélèvements représentent la quasi-totalité du chiffre d'affaires de laboratoires, les contrats et la prise en charge des cotisations étant marginaux.

La hausse de la consommation d'analyses et de prélèvements en 2023 s'explique pour partie par l'accélération des volumes d'activité (+2,8 % après

+1,2 %). Elle s'explique aussi par un effet prix car, pour la première fois en douze ans, le prix des actes des laboratoires est à la hausse (+1,9 % d'effet prix, contre -2,2 % en moyenne entre 2012 et 2022).

L'Assurance maladie mène aussi des actions de maîtrise médicalisée (par exemple sur les tests de dosage de la vitamine C) afin de limiter le nombre de prescriptions par les médecins. Sur la période 2012-2022, la dépense d'analyses et de prélèvements en laboratoires (hors tests PCR Covid-19) progresse de 0,6 % par an en valeur, un rythme de croissance plus faible que celui des autres secteurs de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM).

**Tableau 1** Consommation d'analyses et de prélèvements de laboratoires de biologie médicale, hors tests de dépistage PCR

En millions d'euros

	2013	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Actes des laboratoires de biologie médicale, hors tests antigéniques et PCR</b>	<b>4 301</b>	<b>4 393</b>	<b>4 524</b>	<b>4 458</b>	<b>4 643</b>	<b>4 567</b>	<b>4 782</b>
Analyses et prélèvements	4 293	4 387	4 518	4 452	4 636	4 561	4 776
Contrats et prise en charge des cotisations	8	6	5	6	6	6	6
Évolution (en %)	0,3	-0,6	3,0	-1,5	4,2	-1,6	4,7
Dont volume (en %)	2,2	3,7	4,1	-0,9	8,1	1,2	2,8
Dont prix (en %)	-1,9	-4,2	-1,1	-0,6	-3,6	-2,8	1,9
Dépenses de prévention (tests antigéniques et PCR) <sup>1</sup>				2 114	5 166	3 127	268

1. Les dépenses de prévention comprennent les tests antigéniques et les tests PCR faits en laboratoires.

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee pour les indices des prix.

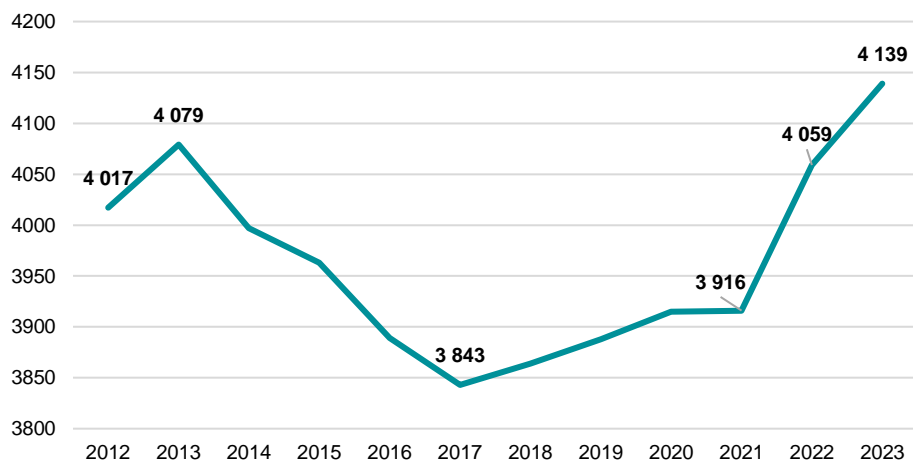
### Le nombre de laboratoires dépasse le pic de 2013, la concentration du secteur accélère

En baisse de 2012 à 2017, le nombre de laboratoires de biologie médicale augmente depuis 2018 (graphique 1). En 2023, on compte 4 100 laboratoires, un chiffre stable si on le compare à 2012. Cette stabilité s'accompagne d'un

mouvement de concentration rapide du secteur autour de grandes sociétés possédant plusieurs laboratoires. Ces regroupements ont débuté à la suite de l'ordonnance de 2010 qui lève l'obligation pour les laboratoires d'être implantés sur un seul et même site. En 2022, les six plus grands groupes de biologie privés concentrent à eux seuls plus de 60 % des sites et de la dépense.

<sup>1</sup> Depuis l'édition 2022, afin de se conformer aux définitions utilisées pour les comparaisons internationales, la consommation d'analyses et de prélèvements de laboratoires de biologie médicale exclut les dépenses liées

à la réalisation de tests PCR qui sont classées en dépenses de prévention.

**Graphique 1** Nombre de laboratoires entre 2012 et 2023

Source > CNAM ; calculs DREES.

### La Sécurité sociale finance 72 % des dépenses de laboratoires de biologie médicale

En 2023, la Sécurité sociale prend en charge 71,8 % du financement de la dépense de laboratoires et les organismes complémentaires 24,7 % (tableau 2).

La prise en charge par l'État représente 0,5 % de la dépense (aide médicale de l'État et prise en charge des dépenses des anciens combattants).

Le reste à charge des ménages en biologie médicale s'établit, quant à lui, à 141 millions d'euros, soit 2,9 % de cette dépense.

Au cours des dix dernières années, la structure du financement a légèrement évolué : la part prise en charge par les ménages a augmenté de 1,3 point entre 2012 et 2022, puis a diminué de 0,3 point en 2023. À l'inverse, la part financée par la Sécurité sociale et l'État a baissé de 1,9 point depuis 2019.

Celle des organismes complémentaires est restée stable jusqu'en 2022, avant de connaître une diminution de 0,9 point entre 2022 et 2023.

### Division par dix des dépenses liées aux tests PCR en 2023

Les dépenses des tests PCR et des tests antigéniques<sup>1</sup> en laboratoires s'élèvent, en 2023, à 0,3 milliard d'euros, contre 3,1 milliards en 2022 (tableau 1). Cette division par dix des dépenses est due à la baisse du nombre de tests PCR, mais aussi à la baisse de 21 % du prix de l'acte d'analyse PCR en 2023.

La Sécurité sociale a pris en charge 94,6 % de la dépense liée aux tests PCR et les ménages les 5,6 % restants. Le reste à charge des ménages correspond aux tests PCR effectués par des personnes non vaccinées, qui ne sont plus remboursées depuis fin 2021. ■

**Tableau 2** Répartition des dépenses de laboratoires de biologie médicale par type de financeur en 2023

	Dépenses (en millions d'euros)	Part (en %)
Sécurité sociale	3 435	71,8
État	24	0,5
Organismes complémentaires	1 182	24,7
Ménages	141	2,9
<b>Ensemble</b>	<b>4 782</b>	<b>100,0</b>

Source > DREES, comptes de la santé.

<sup>1</sup> Ces dépenses ne sont pas comptabilisées dans la CSBM, mais dans l'agrégat plus large, la dépense

courante de santé (DCSi) utilisée pour les comparaisons internationales (fiches 20 et 21).

**Pour en savoir plus**

- > **Académie nationale de pharmacie** (2022, octobre). *La biologie médicale en France, évolutions et enjeux*. Rapport validé par le conseil d'administration du 5 octobre 2022.
- > **Assurance maladie** (2024, juillet). *Rapport Charges et produits – Propositions de l'Assurance Maladie pour 2025*.
- > **Cour des comptes** (2024, mai). *Rapport sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale*.
- > **Commission des comptes de la Sécurité sociale** (2024, juin). *Les comptes de la sécurité sociale, résultats 2023, prévisions 2024*.